



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 18000

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité à propos de la suppression d'une ligne de production et de ses soixante emplois à la société Amédée Prouvost à Wattrelos amenant à terme la liquidation de l'ensemble du peignage et des activités annexes représentant 300 à 400 emplois. L'agglomération de Roubaix et Wattrelos qui a déjà trop souffert de la liquidation de milliers d'emplois textile, ne peut accepter la fermeture du peignage et manifeste son souci de la continuité de ses activités. Les salariés de Roubaix-Wattrelos-Tourcoing demandent un moratoire en ce qui concerne les licenciements et exigent du groupe chargeur la pérennité du peignage dans ce conflit. Il lui demande en conséquence quelles mesures elle entend mettre en place pour garder cet outil notamment dans le cadre des nouvelles possibilités offertes sur la réduction du temps de travail.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18000

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 août 1998, page 4223